ROUBAIX

BUREAUX 20, Grande-Place. Téléph 9-31
DEPOT DE VENTE . 78, Grande-Rue

Les opinions de Séraphin

« ...ordinaire, elle s'avance, la voiture de « paille... inattendue, lumineuse, copieuse... les « filles de ferme, à la pointe des fines fourches « d'acier, ont fait, la chargeant, un véritable « travail d'art.

« D'où vient-elle ?...

« Je le sais bien moi.

« De la ferme, française jusqu'aux moelles, jadis et si « métèque » aujourd'hui. Tous ses ouvriers étant étrangers.

« Elle avance, dans Paris à peine éveillé, où le métro vomit des jeunes filles... des dactylos et des sténos.

« Elle passe devant un bureau de placement, où des hommes, des femmes piétinent sur le trottoir. Tous sont gens de la province. Ils ont refusé de continuer l'œuvre des aïeux... La terre est si basse !... Les sacs de semences si lourds !...

« Tandis qu'ici... on entend.

« Moi... je veux une place sans enfant.

« Moi... j'en tolère un, s'il a plus de 3 ans.

« Moi... si Madame a la prétention de faire le marché... alors rien à faire !... »

Une longue colonne et demie, ainsi, dans le journal « La Croix ». C'est avec ces sophismes, ces filés de poésie et de sentiment, qu'on espère fixer le paysan au sol !

Eh bien ! Continuons la promenade. Voulez-vous ? Et ajoutons :

Elle avance, la voiture de paille, toute réjouie de soleil. Et la voilà, devant un cimetière immense, aux croix innombrables, que la haine des hommes fixa dans le sol. En quelques années, 1.500.000 sont ainsi tombés, fauchés comme la paille d'or, dont la voiture est chargée. Et voilà pourquoi la ferme française est « métèquée », l'usine « métèque », la mine « métèque », l'air, aussi « métèque ».

Qui a voulu la guerre ? Le paysan ?

Qui a introduit les étrangers en France ?...

Elle avance, la voiture de paille. Elle passe en protestation devant un séminaire où de jeunes hommes, alors que le sol leur crie fécondité et effort, vont faire vœu de chasteté et de paresse. Entre ces mains, qu'appelle la charrue, tombe un bréviaire !

Elle repasse, la voiture de paille, devant le bureau de placement. Elle s'offre aux regards d'une armée de filles de service. Elles seraient restées filles de ferme, si MADAME, qui lit dans la « Croix », les articles de l'Ermite, n'avait pas voulu bonne d'enfants, bonne à tout faire, cuisinière, femme de chambre.

Pauvres filles de ferme, devenues filles de service et le demeurant, si Monsieur n'en fait pas des filles tout court !...

Si « Madame » qui lit la « Croix », acceptait la Sainte loi du Travail, dont elle se décharge sur des mercenaires, si elle ravaudait chaussettes, récurait casseroles, lavait son linge, il y aurait encore des filles, dans les fermes, pour se mêler à la beauté dorée des moissons ! — E. B.

Le Concours des Œuvres de Gustave Nadaud

LA DERNIERE MATINEE DES EPREUVES ELIMINATOIRES

Toujours croissant a été le succès des matinées consacrées aux éliminatoires du concours des œuvres de G. Nadaud. Il apparaît que les « Amis de Roubaix » ont voulu mettre en réserve « le dessus du panier » pour l'ultime séance qui, hier dimanche, précédait le concours d'honneur.

Deux artistes surtout, MM. Léon Vérez de Roubaix et Eugène Baco, d'Arras, causèrent aux auditeurs, étonnés et ravis, la plus agréable des impressions. Le premier sut rendre à merveille le bon vieillard, demeuré jeune en dépit des outrages du temps. Quant à M. Eugène Baco, impeccable diseur, il sut opposer avec un rare talent, dans « Jean et John » le tempérament français au caractère légendaire de l'Anglais. Tous deux d'ailleurs furent l'objet d'ovations prolongées. Les talents de leurs principaux concurrents, MM. Albert Herry, Emile Lequin, Louis Debrouwer, Maurice Proot, furent aussi très goûtés.

Chant et déclamation constituèrent ainsi un délicieux prélude à l'opéra-comique « La Volière », impatiemment attendu et dont la parfaite exécution dépassa les espérances les plus légitimes. Le public roubaisien a pu, une fois encore, se rendre un compte exact de l'incroyable diversité des dons naturels et acquis, de son chansonnier aimé.

La partition de « La Volière » a été jugée très séduisante : elle peut rivaliser heureusement, en son genre, avec les chefs d'œuvre de la musique moderne. M. C. Duquesne (Bonifazio), M. A. Herry (Armandi), Mlle Vandenhoutte (Francesca), rendirent leurs rôles avec infiniment d'expression et un talent affirmé par un travail soutenu. La toute gracieuse Mlle Vandenhoutte s'est révélée cantatrice accomplie, aux vocalises aisées et souples, enchantant l'assistance par une voix de pure cristal.

LES RESULTATS

Le Jury était présidé par Maître Francis Bousquet, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire de Musique, ayant à ses côtés, M. Napoléon Lefebvre, président ; MM. Maurice Dansette, Gustave Delescluse, Th. Desbonnets, Georges Desquiens, Emile Fournier, Raymond Coutmedst, Mme Havez-Planque, MM. Léon Holleville, Auguste Labbe, Georges Cornet, Henri Loridan, Pierre Valdelièvre, Jules Watteuw, Henri Vandaele.

En fin de séance, furent proclamés les résultats suivants :

Chant. — M. Léon Verez, de Roubaix, premier prix à l'unanimité ; MM. Albet Herry, Roubaix ; Emile Lequin, Lille ; Louis Debrouwer, Wattrelos, un deuxième prix ; M. Maurice Proot, Roubaix, un troisième prix.

Déclamation. — M. Eugène Baco, Arras, premier prix à l'unanimité.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, nous citerons : Mme Armand Masson, nièce de Nadaud et les autres membres de sa famille ; M. P. Michaux-Caulet, président des « Amis de Roubaix » et les membres de son comité ; M. Albert Sonneville, président du Comité d'organisation du Concours des œuvres de Gustave Nadaud.

Nous rendrons hommage à M. Lamère, à MM. Devos, Leclercq et Pollet, de la « Mutualle Nadaud » qui assuraient le service d'ordre avec un tact parfait et nous n'auront garde d'oublier M. Louis Dewispelaere, excellent régisseur de scène et Mme Dewispelaere, l'aimable accompagnatrice.

Rappelons que la séance de gala qui constituera le concours d'honneur, aura lieu dimanche prochain 21 courant, à 15 heures, au Conservatoire de Musique.

UN BLESSE SUR LA VOIE FERREE

Le 13 courant, vers 21 h 30, des agents du 2e arrondissement découvraient sur la voie ferrée, à proximité du boulevard d'Halluin, un homme qui venait d'être blessé. C'est un nommé Lecrenier Robert, 22 ans boulanger, rue de l'Ommelet, 156. M. le docteur Butruille, appelé aussitôt, a prodigué les soins et relevé une plaie à la main gauche, avec fracture de l'annulaire et amputation de l'auriculaire. Le praticien a également constaté des conclusions à la cuisse droite.

M. Lecrenier a été admis à l'hôpital la Fraternité.

Il est à présumer que, suivant la voie ferrée, M. Lecrenier aura été surpris par le passage d'un train, renversé et blessé dans les conditions indiquées ci-dessus. Une enquête est ouverte.

UNE SCENE AU CABARET

Vers 19 heures, Mme Vandorde, cabaretière, rue des Longues-Haies, 192, a déposé une plainte contre M. Jacquerie Edouard, demeurant même rue, 190, qui étant en état d'ivresse, a mordu à la main droite son mari M. Vandorde, et a brisé un carreau d'une valeur de 15 francs. Les agents de police sont venus cueillir M. Jacquerie et l'ont conduit au dépôt de sûreté.

NE FRAPPEZ PAS LES FEMMES

Des agents de police du 4e arrondissement ont reçu la plainte de Mme L..., Eugénie, 42 ans, ménagère, 187, rue Daubenton, qui accusa son mari de lui avoir porté des coups.

Promotion violette

La promotion violette, au titre de l'Instruction Publique, récompense des services exceptionnels rendus à la cause de l'école et aux œuvres post-scolaires, un de nos bons amis. M. Gravelle Philippe, président d'honneur de l'Amicale du boulevard d'Halluin est fait officier de l'Instruction Publique.

M. GRAVELLE

Cette distinction sera des mieux accueillies dans tous les milieux laïques, où M. Gravelle ne compte que des amis.

M. Gravelle, officier d'académie du 15 mars 1913, fondé de pouvoirs de la Maison Cavrois, Mahieu et fils, de Roubaix, a été un animateur des fêtes de la ville. Membre de la caisse des écoles et de la commission scolaire, membre d'honneur de l'Amicale des Arts, il est le dévouement fait homme. Il nous est agréable de le complimenter d'une distinction très méritée.

ILS VOULAIENT SEULEMENT INTIMIDER

Hier soir, vers 19 heures 30, MM. Vandervelde, 26 ans, et Lagaste François, 20 ans, brigadier et soldat de l'armée belge en résidence à Tournai, consommaient paisiblement au débit tenu par Mme Chateauroux, 71 ans, 23, rue Blanchemaille, lorsque deux individus travestis pénétrèrent dans l'estaminet. Surexcités par la boisson, l'un d'eux, M. Louis Jaessens, chercha querelle aux deux militaires, les menaçant d'un revolver.

Une bagarre s'ensuivit, au cours de laquelle une glace fut brisée, ainsi que douze chopes et une chaise, le tout estimé à 150 fr

La tenancière du débit demanda l'intervention de la police, les agents accoururent et mirent en état d'arrestation Louis Janssens et son camarade Lernon Louis.

Emmenés au commissariat, Louis Janssens menaça l'agent qui le conduisait d'un revolver. Après vérification de l'arme, il fut reconnu que c'était un étui à cigarettes ayant la forme d'un revolver. Ces deux individus ont voulu faire un trait d'esprit qui leur coûtera probablement fort cher. Tous deux ont été conduits au dépôt de sûreté.

UN PORTEFEUILLE S'ENVOLE

M. Vanbranteghem, marchand de charbons, rue Biskra, 27, a déposé une plainte au 5e arrondissement contre un inconnu qui lui aurait dérobé son portefeuille contenant 35 francs, alors qu'il livrait du charbon dans une chambre de l'estaminet, 183, Grande-Rue. Une enquête est ouverte.

SANS-GENE

M. L... François, 30 ans, camionneur, Grande-Rue, 273, qui a laissé stationner, quatre jours durant, un camion vide, dans le chemin de circulation, allée 22 du Cimetière, a fait l'objet d'une contravention.

COMITE DES FETES ENTREPON, ORAN, CARTIGNY ET HUTIN

Fêtes jubilaires

Plusieurs ménages du quartier comptant cinquante ans et plus de mariage célèbreront leur jubilé le lundi 24 mai.

Pour fêter dignement ces unions plus que cinquantenaires, le Comité a chargé une sous-commission d'élaborer un programme de réjouissances en leur honneur.

Un cortège se formera pour se rendre à la Mairie provisoire École de garçons, rue Delespaul, où une réception leur sera réservée.

Un magnifique cortège défilera ensuite dans les différentes artères du quartier et accompagnera les vénérés jubilaires jusqu'à leurs domiciles.

ASSOCIATION LITTERAIRE DU NORD
CONFÉRENCES DE L'UNIVERSITÉ DES ANNALES

Nous donnons ci-après les dates des deux séances de mars : elles sont fixées exceptionnellement en soirée à 20 h. 30 précises étant donné qu'elles seront d'une durée sensiblement plus longue que les Conférences ayant lieu en matinée.

1° JEUDI 28 MARS, A 20 HEURES 30 PRECISES

« Les Noces d'Argent », pièce en 4 actes de M. Paul Géraldy.

Distribution : M. Léon Bernard, sociétaire de la Comédie-Française, (M. Hamelin) ; M. Pierre Dux, (Max) ; M. Maurice Mayen, du Gymnase, (Henri) ; M. Candese (un maître d'hôtel) ; M. Hachebe, (un commissionnaire) ; Mme Emilienne Dux, sociétaire de la Comédie-Française (Mme Hamelin) ; Mme Juliette Verneuil, de l'Odéon, (Marraine) ; Mme Mag Baunat, du Vaudeville, (Suzanne) ; Mlle Andrée Révyl, de l'Odéon, (Jeanne) ; Mlle Gineva, du Vaudeville (Léontine) ; Mlle Nanone, de l'Athénée, (Anne).

Le décor représente : au 1er acte, une chambre de jeune fille ; au 2e et 3e actes, une salle à manger ; au 4e acte, un salon.

« Les Noces d'Argent » ont été créées à la Comédie-Française par les grands artistes qui viendront interpréter à Roubaix les deux principaux rôles, Mme Emilie Dux et M. Léon Bernard.

M. Paul Géraldy, l'auteur célèbre d' « Aimer » « Si je voulais », « Robert et Marianne », a fait dans les « Noces d'Argent » comme dans « Les grands garçons », une étude émouvante des relations entre parents et enfants quand ceux-ci deviennent jeunes gens et jeunes époux.

2° MERCREDI 24 MARS, A 20 H. 30 PRECISES

« La Danse à travers les âges et les Pays » conférence de M. José Germain.

Concert de musique et de danses espagnoles avec la danseuse Argentina ; la cantatrice Alicita Félici ; la pianiste A. M. Ginisty-Brisson.

La séance du 24 mars s'ouvrira par une conférence de M. José Germain qui nous montrera comment, de tout temps, les peuples ont traduit dans l'art de la danse leurs tendances nationales, leurs joies, leurs douleurs.

Nous aurons ensuite un concert de chants et de danses espagnoles qui a obtenu dans ces derniers mois en Europe et en Amérique, puis à Paris, salle Gaveau et au théâtre des Champs-Elysées, un succès considérable ; à Paris, en particulier, un grand nombre de chants et danses ont été bissés avec enthousiasme.

La pianiste qui accompagnera les chants et les danses avec le talent le plus délicat est Mme A.M. Ginisty-Brisson, fille de la très sympathique directrice de l' « Université des Annales », Mme Adolphe Brisson. Nous aurons donc le 24 mars l'occasion de témoigner à Mme Ginisty combien nous sommes reconnaissant aux « Annales » de l'appui constant et rigoureusement désintéressé qu'elles nous ont apporté depuis six ans.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles des droits d'épreuve des appareils à vapeur, 4e trimestre en 1925, sont entre les mains de MM. les Percepteurs de Roubaix Est et Ouest et mis en recouvrement à partir de ce jour.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Simone Jarry, rue de l'Industrie, 181. — Simonne Deleu, rue de Mouvaux, 6. — Gérard Vorreux, boulevard d'Halluin, 26. — Gérard Sorolla-Sorribes rue Marie Buisine, 80.

Décès. — Elise Depuydt, 48 ans, rue de Solférino, 56. — Marcel Vincent, 1 an, rue d'Arcole, 17. Maria Buirette, 57 ans, rue Daubenton 123. — Léopold Locment, 46 ans, rue des Longues-Haies, 144. — Charles Lahaye, 3 mois, rue de la Longue-Chemise, 11.

CYCLES BAERT
306, Rue Carnot, WATTRELOS

WATTRELOS

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la fonderie de Roubaix-Wattrelos, Albert Feys, 32 ans, aide-fondeur, demeurant à Roubaix, en chargeant son cubilot, un bloc de fonte lui est tombé sur le pied, écrasement de l'index gauche et contusion du pied droit : 12 jours.

— A l'usine Kuhlmann, Maurice Delannoy, 27 ans, demeurant 32, rue de l'Industrie, au cours de son travail, s'est blessé à la main droite section de l'extrémité de l'auriculaire droit. 14 jours.

— Même usine, Auguste Vangansbecke, 26 ans manœuvre, demeurant à Leers-Nord, a reçu des éclaboussures de sulfure sur le pied droit. Brûlures étendues du pied et de la jambe droite : 18 jours.

— A l'usine Leclercq Dupire, Lucien Delmeule, 17 ans, tisserand, demeurant rue Louridan Noclain, 1, au cours de son travail a reçu un coup de bras de chasse. Contusions de la main gauche : 12 jours.

— Même usine, Louis Deltète, ans, tisserand, demeurant rue de l'Hôpital, 31, au cours de son travail a reçu un coup de bras de chasse occasionnant des contusions de la main gauche.

AUX JARDINS OUVRIERS DU VELODROME — Mardi courant à 19 heures, réunion de commission. Présence obligatoire.

Dimanche courant à 15 heures, réunion générale et obligatoire pour tous les jardiniers. Conférence sur les travaux de saison, par M. Pinte, horticulteur. A l'issue de la réunion, grande tombola gratuite de plus de 300 francs d'outils de jardinage et de dons et lots divers. En cas de force majeure, un jardinier peut se faire remplacer par un membre de sa famille.

:: CINE-BAL JACOB ::
236, Rue Carnot, WATTRELOS
Aujourd'hui, à 5 h., grand bal permanent ; au ciné, matinée et soirée, avec le superbe programme : LE CŒUR DES GUEUX, drame ; RIGOLO CHEZ LE ROI FETARD, scène comique : LA FEMME TRAQUEE, comédie, etc.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la scierie Hollemae et Cie, le chauffeur d'auto Désiré Doutreligne, 35 ans, a été atteint à la figure par un retour de flamme. Il porte des brûlures intéressant la joue gauche, le nez et la lèvre supérieure. Il a reçu les soins de M. le docteur Ducoulombier.

— Le mécanicien Lucien Knockaert, 61 ans, rue des Ogiers, 454, à Croix, a fait un faux mouvement en descendant d'une échelle et s'est fait une entorse péronéo-tarsienne droite nécessitant une incapacité de travail de 15 jours.

— Un terrassier de la Filature du Nord, Joseph Dcleu, 37 ans, a fait une chute sur le bras gauche et s'est fait une entorse du poignet gauche nécessitant un repos de trois semaines.

— A la même usine, Antoinette Descamps, 20 ans bobineuse, a eu les doigts contusionnés en arrêtant une poulie. Plaies superficielles du médius droit, médius et annulaire gauches : 12 jours.

—A l'usine de Saint-Cobain, Kléber Dhallewyn, s'est fait une rupture musculaire de la région sacro-lombaire droite en manœuvrant un tombereau chargé : 12 jours.

POUR LES PUPILLES DE LA NATION. — L'examen d'aptitude aux bourses commun aux enseignements secondaire, primaire supérieur et technique, aura lieu le jeudi 20 mai prochain en ce qui touche l'année scolaire 1926.

Les familles des pupilles de la Nation qui continuent leurs études sont avisées qu'aucune subvention ne sera allouée à l'enfant qui ne se présentera pas audit examen. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie (1er guichet).

Les élèves non pupilles de la Nation peuvent également concourir pour l'obtention de ces bourses.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi prochain, à 15 heures, consultation des nourrissons, à l'école maternelle du Capreau et jeudi, à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre

SOCIÉTÉ D'HABITATIONS « NOTRE GITE ». — Cette Société d'habitations à bon marché qui comprend déjà un grand nombre d'adhérents, malgré sa formation encore récente, informe les personnes qui désirent adhérer, qu'un délégué se trouve à la Mairie de Wasquehal, les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 18 à 19 h. 30, pour fournir tous renseignements sur le fonctionnement de la Société et recevoir les nouvelles adhésions. On peut aussi s'adresser tous les jours, même le dimanche, à M. Lejeune, 1, rue de Roubaix, à Wasquehal, près l'Eglise du Capreau. Quelques maisons des groupes construits au pavé de Lille et rue Louise Michel sont déjà habitées par leurs propriétaires adhérents.

PRÉPARATION MILITAIRE.— Mardi à 19 h.30 salle de gymnastique rue Ferrer, cours de préparation militaire pour les jeunes gens des deux contingents de la classe 1926. Les jeunes gens des deux contingents de la classe 1926. Les jeunes gens du 2e contingent qui n'ont pu venir la semaine dernière pourront demander leur inscription au cours de la séance prochaine.

COURS DE SOLFEGE. — La Commission de la Fanfare de Wasquehal rappelle que les cours de solfège gratuits ont lieu au siège café de l'Ecluse tous les mardis, à 7 heures pour les élèves de 1re année et le mercredi à la même heure pour ceux de la 2e année.

Les parents peuvent présenter leur garçon le mardi à 7 heures aux professeurs chargés de ces cours.

COURS D'ADULTES. — Des cours d'adultes ont lieu à l'école des garçons du Capreau le mardi et le vendredi de chaque semaine. Ces cours ont lieu de 19 à 20 h. 30, ils sont ouverts à tous jeunes gens de plus de 13 ans et sont entièrement gratuits.

ACADEMIE DES SPORTS WATTRELOSIENS. — Avis aux Forains — La réunion des Forains qui se sont fait inscrire et la distribution des emplacements pour la grande fête d'escrime et de gymnastique du dimanche 28 mars aura lieu le mardi 23 mars à 1 heures. Le garde du quartier ainsi qu'un membre du Comité seront présents.

ETAT CIVIL. — Publications. — Emile Walmecq, rue de l'Egalité prolongée et Louise Fontaine, s. p., rue Ferrer, 16.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville... Tél. 9-85
DEPOT DE VENTE 58, Rue Motte
En face du Conditionnement

CHAMBRE DE COMMERCE

IMPOTS CEDULAIRES. — Sur un rapport de son président, la Chambre de Commerce adopte la délibération suivante :

« En présence des grandes fluctuations des changes et des variations brusques des prix des marchandises, depuis quelques années surtout, il est impossible d'établir pour chaque exercice un inventaire qui soit parfaitement exacte.

« Devant cette situation mouvante et incertaine il y aurait lieu, pour la fixation des impôts cédulaires, de prendre pour base la moyenne des bénéfices de plusieurs années antérieures.

« Ce système aurait le double avantage, pour l'Etat comme pour le contribuable, de donner à l'impôt plus de fixité et de le rendre plus juste, sans vouloir la ruine du commerçant ou de l'industriel.

« En effet, sur un certain nombre d'années, cinq ans par exemple, il en est de plus ou moins favorables : dans l'ensemble, elles se compensent et donnent une moyenne aussi exacte que possible des bénéfices.

« Cette combinaison, qui se pratique en Angleterre, a été prônée par M. Caillaux, qui proposait de tabler sur la moyenne de trois ans : les Agents de l'Administration n'y sont point opposés, au contraire ; toutes les Chambres de Commerce sont également de cet avis, et c'est l'intérêt de l'Etat lui même.

« Dans ces conditions, la Chambre de Commerce émet un vœu tendant à ce que, pour le calcul des bénéfices industriels et commerciaux, on prenne pour base la moyenne des cinq années ».

LA REVISION DES DROITS DE DOUANES. — La Chambre de Commerce confirme ses délibérations précédentes :

Elle demande que les droits de douane se paient en or, en tenant compte de tous les intérêts en cours et d'une modification complète des tarifs. Elle est partisan d'un relèvement modéré, non uniforme, des droits d'entrée sur les produits étrangers, afin de ne pas attirer des représailles.

Elle s'oppose à tous droits d'entrée sur les matières premières, car ce serait condamner à mort toutes nos industries.

Pour les cotons filés, elle souhaite un relèvement modéré des droits d'entrée.

Pour les laines lavées, pour les laines peignées, pour les blousses et déchets étrangers, elle demande le statu quo.

Pour les laines filées, pour les laines cardées étrangères, il lui semble qu'une légère amélioration des droits d'entrée serait suffisante pour protéger nos industries nationales.

Quant aux tissus étrangers de laine, de coton, de soie, de lin, ou mélangés, il lui paraît nécessaire de mettre, à leur entrée chez nous, des droits équivalents à ceux que l'Angleterre pense appliquer à l'entrée des tissus français chez elle, afin d'établir une juste compensation entre ces deux pays.

DEROGATION A LA LOI DE HUIT HEURES. — Le Journal Officiel vient de publier une note du Ministère du Travail, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociale, relative à la consultation des organisations patronales et ouvrières intéressées, en vue de la révision du décret du 12 Décembre 1919, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 23 Avril 1919 sur la journée de huit heures dans les industries textiles.

Ce projet de révision vise l'article 6 du paragraphe 3 de la loi, ainsi conçue

« Travaux urgents auxquels l'établissement doit faire face (surcroît extraordinaire de travail). — Maximum annuel : cent cinquante heures, réparties entre cent cinquante jours au maximum. — En aucun cas la durée du travail journalier ne pourra dépasser dix heures ».

La modification proposée tend à réduire ce maximum à cent heures réparties sur cent jours.

La Chambre de Commerce est d'avis que par ce temps de vie chère, il est nécessaire d'augmenter la production au lieu de la diminuer ; elle fait remarquer en outre, que l'industrie textile est une industrie saisonnière : elle conclut enfin au maintient du statu quo.

LA CONCURRENCE DES COOPERATIVES. — La Chambre de Commerce approuve les conclusions d'un rapport de M. Paul Dubrulle, émettant le vœu :

1. — Que les Coopératives de consommation ou autres soient traitées sur le pied d'égalité fiscale avec le commerce libre et indépendant.

2. — Que soit repoussé le projet de loi de M. Boully tendant à faire passer les coopératives pour des Mandataires, dont la responsabilité est arbitraire et mal définie.

A L'OCCASION DE LA MI-CAREME
Venez voir, 26, rue de Tournai, grand choix « CUISINIERE HOURQUIN » constructeur
Atelier spécial pour réparation (Tél. 12-61).

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA « PART DE LA MUTUELLE AU DECES »

La Société de secours mutuels la « Part de la Mutuelle au décès » a tenu sa première réunion générale annuelle le dimanche 14 mars, à 11 h. salle d'auditions du Conservatoire National de musique, Square de l'Hôtel de Ville, à l'issue de la réunion de la Mutuelle dont elle est la filiale et le complément.

M. Pierre Willerval présidait la séance entouré de la Commission. Dans un exposé précis le Président a fait connaître où en est le Groupement dont la formation est toute récente puisque ses statuts ont été approuvés par arrêté ministériel du 28 janvier 1926.

Malgré que la Société n'existe légalement que depuis un mois et demi, ses débuts permettent les plus belles espérance puisqu'elle groupe déjà 250 membres actifs et 30 membres bienfaiteurs et honoraires.

Ce succès s'explique par les avantages qu'offre cette société aux mutualistes — et ils sont nombreux — qui ont en vue non seulement de se protéger contre la maladie mais encore d'éviter à leur famille la gêne qui paralyse bien souvent femme et enfants au lendemain de la disparition du chef de famille.

Moyennant un versement annuel de 40 francs, pendant les dix premières années, de 30 francs de la 11e à la 31e année ; de 15 francs pour les années suivantes, la Sociétaire est assurée que sa famille touchera à son décès une indemnité dont le taux croît en proportion directe du temps de sociétariat.

Le montant de la part garantie au décès est de : 1.000 francs pour décès survenu les six premières années de présence ; 1.200 francs de la 7e à la 12e année ; 1.500 francs de la 13e à la 16e année : 1.500 fr. plus 5 fr. par année de présence de la 16e à la 21e année ; 1.500 fr. plus 10 fr. à partir de la 21e année.

Le Conseil d'administration a agi avec sagesse en établissant un barème de primes décroissantes ayant pour corrolaire une indemnité progressive à mesure que l'on gagne en ancienneté dans la Société.

Les Jeunes sont ainsi puissamment incités à faire de bonne heure leur geste de prévoyance et d'autre part la Société a tout intérêt à recruter des membres d'un âge assez bas dont elle peut espérer toucher la cotisation pendant de longues années.

Dans ce dernier cas, l'opération est d'ailleurs encore excellente pour le sociétaire : c'est ainsi qu'un mutualiste ayant adhéré à 28 ans et venant à décéder à 63 ans laissera à sa famille une indemnité de 1.850 francs après avoir versé en tout 1.080 francs soit une moyenne de 31 fr. l'an ou 12 sous par semaine.

Le barème des primes et celui des allocations au décès n'ont pas été calculés au hasard ; ils ont été établis sur un taux très supérieur à la mortalité moyenne des membres de la Mutuelle depuis sa fondation ; c'est une première garantie appréciable.

Il en existe une seconde : c'est celle de la réassurance que la Société est tenue de par ses statuts, de contracter pour tous ses membres auprès de l'Union Mutuelle Nationale.

Grâce à ces remarquables dispositions, la Part de la Mutuelle au décès s'engage dans la carrière dans les conditions les plus favorables. Ses attaches avec l'Union Mutuelle Nationale lui permettent en outre d'ouvrir à tous ses membres la faculté de s'assurer pour un supplément à l'allocation statutaire en contractant dans des conditions de sécurité absolue et moyennant des taux de primes très réduits une police auprès de l'Union Mutuelle Nationale pour une somme qui peu tatteindre 8.500 francs pour les membres actifs et 9.000 francs pour les membres honoraires.

Le Secrétaire de la Société, 15, boulevard de l'Egalité est à même de fournir tous renseignements utiles.

Pour conclure, l'assemblée à l'unanimité, a adopté les deux motions importantes, l'une autorisant l'accès du nouveau Groupement, sans condition d'âge et sans droit d'entrée, à tous les membres de la Mutuelle jusqu'au 31 mars 1926 inclus : l'autre nommant vice-président d'honneur M. Robert Joire, en raison de l'aide morale et financière qu'il a apportée à la Société, notamment en lui amenant un grand nombre de membres honoraires.

C'est pleins d'espoir en l'avenir de leur œuvre que les Sociétaires de la Part au Décès se sont séparés après avoir pris l'engagement d'en répandre autour d'eux le bienfaisant rayonnement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE « LA MUTUELLE »

La Société de secours mutuels « La Mutuelle » a tenu dimanche, salle d'auditions du Conservatoire national de musique, son assemblée générale annuelle pour 1926.

En l'absence de M. Arthur Binet, gravement malade, la séance était présidée par M. Joseph Petit-Leduc, vice-président.

Celui-ci a ouvert la réunion en proposant aux membres présents l'adoption de la motion suivante qui a été votée à l'unanimité :

« Les membres de « La Mutuelle » réunis en leur assemblée générale, adressent à leur président et ami, M. Arthur Binet, l'hommage de leur estime et de leur attachement, lui expriment leurs sentiments de reconnaissance pour tous les services qu'il a rendus à leur Association durant son administration, lui manifestent les vœux les plus ardents pour le prompt et complet rétablissement de sa santé, afin qu'il reprenne au plus tôt la place qu'il occupait si dignement. »

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté. Est également adopté le bilan se traduisant par un avoir en caisse au 31 décembre 1925 de 626.369 fr. 30.

Le bilan de 1925

M. Petit a ensuite exposé, en ces termes, la situation de la Société, examinant le bilan de 1925 envoyé à tous les sociétaires par quelques rapprochements de chiffres il montre que l'année écoulée a été satisfaisante sous tous les rapports.

L'année 1925, pendant laquelle il a été payé 10.051 francs pour 1.221 journées de maladie, présente par rapport à 1924 une économie de 4.867 francs consécutive à une diminution de 1.363 journées de maladie.

Les décès se montent à sept en 1925 (5 retraités et 2 membres participants) au lieu de 19 en 1924.

La prime de naissance (100 fr.) est accordée depuis octobre 1924, a fait, en 1925, 20 heureux parmi les jeunes sociétaires et « La Mutuelle » a eu, de ce fait, le plaisir de payer 2.000 francs.

De plus, à ses retraités, la Société a payé : 18.335 francs.

Dans le détail des recettes il est constaté une importante subvention de 4.754 francs provenant de la Ville de Tourcoing à laquelle vient s'ajouter un don de 4.100 francs.

Le développement de la Société donne la plus complète satisfaction et l'année 1925 se termine avec 587 membres actifs, soit 25 sociétaires en plus qu'à la fin de 1924, après avoir décompté 2 décès, 3 démissions et 9 retraités en 1925.

Les économies de l'année écoulée se montant à 21.637 francs ont permis d'attribuer 39.47 aux comptes-courants individuels. A ce compte primitif il y a lieu d'ajouter 23.53 provenant du retour à l'ensemble des sociétaires des comptes-courants des disparus de 1925. Le compte définitif s'établit à 63 francs.

Ainsi, pour une cotisation annuelle de 40 fr. donnant droit à tous les avantages de la Société, les membres participants trouvent à leur compte 1925 une somme de 63 francs qui se capitalise pour chacun en vue de la pension de retraite.

La Mutuelle a pu réaliser son œuvre en 1925 en ne prélevant que 0.53 sur la cotisation annuelle de ses membres participants.

Les nouveaux avantages

Aux avantages qui en 1924, ont amélioré sensiblement les statuts, d'autres avantages sont à la disposition des membres de « La Mutuelle » ; ils sont consécutifs à un don.

Ces nouveaux avantages, non statutaires, comprennent : 1. une allocation de 50 à 300 fr. pour intervention chirurgicale ; 2. une allocation de 50 francs contre présentation de quatre bons de visites prénatales ; 3. remboursement de cinq francs par visite médicale passée par les enfants âgés de moins de 2 ans ; 4. ristourne de 15 % sur les bons d'achat de produits pharmaceutiques.

Ces divers avantages seront d'autant mieux appréciés qu'ils ne chargent pas le budget de la Société et qu'ils intéressent tous les sociétaires indistinctement

Ayant ainsi exposé le bilan de 1925, M. Petit-Leduc exprima le désir de voir tous les sociétaires se faire les propagandistes de « La Mutuelle » et de lui amener de nombreux adhérents.

Puis après avoir remercié l'Administration municipale et le généreux donateur, il mit aux voix diverses propositions, entre autres celle relative au taux de pension de 14 nouveaux retraités de « La Mutuelle ».

Ensuite eut lieu le vote pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration et l'admission définitive de 13 nouveaux sociétaires.

La séance a été levée à 11 heures.

L'EXPOSITION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

On nous communique : L'Union des Commerçants du Centre rappelle aux habitants Tourquennois que leur exposition générale annuelle d'entrée en saison aura lieu les dimanche 21 et lundi 22 mars.

Les commerçants adhérents des rues de Lille, Saint-Jacques, Nationale, de Tournai, Carnot, Hôtel de Ville, Grand'Place, Place de la République, s'attachent de plus en plus à rendre cette exposition impeccable par les soins apportés aux étalages et l'exposition de toutes leurs nouveautés.

Afin de donner plus d'éclat à cette fête, deux concerts seront donnés le dimanche 21 mars par la Fraternelle et lundi 22 par l'Harmonie municipale.

Nul doute que cette exposition n'obtienne le plus grand succès.

UN EXPULSE

Pour infraction à un arrêté d'expulsion et d'interdiction de séjour, la police a arrêté et déféré au Parquet le sieur Fernande Julien, 39 ans, monteur en fer, se disant domicilié à Wasquehal, 5, rue Kléber.

REUNION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie le dimanche 14 mars, à 11 heures, à la Mairie, sous la présidence de M. Parsy, délégué à l'instruction publique.

Etaient présents : MM. Cailliau, Honoré, Parsy Désiré, conseillers municipaux ; M. Prot, inspecteur primaire : Mme Speder ; M. Hermant, délégués cantonaux.

Dix-neuf personnes responsables avaient été convoquées pour répondre des absences non justifiées de leurs enfants durant le mois de février.

En exécution des articles 12 et 13 de la loi du 28 mars 1882, la peine de l'affichage, à la porte de la Mairie, pour une période d'un mois, a été prononcée pour M. Parent Auguste, Mme Buyssens, M. Delvoye Henri, Mme Vanwonterghem, Debeere Julien, Labousse Camille, Leman Georges, Dessauvages Adrien, Demecyn Théophile, Mme Dendievel Hélène, dont les motifs n'avaient pas été reconnus valables ou qui ne s'étaient pas présentés.

Il est rappelé aux personnes responsables que d'autres sanctions plus graves sont prévus par la loi et pourraient être appliquées aux récidivistes

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 18 mars, dix-neuvième soirée de gala du Jeudi. Première représentation, création à Tourcoing du très grand succès actuel du Trianon Lyrique « La Chanson de Paris », opéra-comique en trois actes, musique de Francis Casadesus ; la musique de ce chef-d'œuvre sonne claire elle est vivante et déborde de la joie du grand air.

Tous les musiciens de l'orchestre ont été saisis et conquis à la lecture de cette partition pleine de saveur et de sincérité.

La location s'ouvrira mardi matin 16 courant.

GRAND-CINE-BAL DU BRUN-PAIN
Rue des Champs. Direction L. Houpline
Aujourd'hui lundi 15 mars, matinée et soirée. Programme sensationnel : BAL DE NUIT. Entrée permanente à partir de 7 heures. Nombreux prix. — Entrée : 2 fr. 50.

Pont des Piats
TOURCOING
Programme du 13 au 18 Mars 1926
A l'occasion des fêtes de la Mi-Carême, un programme tout à fait sensationnel. Pascilla DEAN dans LA SIRENE DE SEVILLE, grande superproduction dramatique en 7 parties ; le fameux athlète Richard DIX dans : GENTLEMAN GEORGES, CAMBRIOLEUR ; LES AVENTURES DE ROBERT MACAIRE (3e épisode) ; GAUMONT-JOURNAL.
SEANCES. — Matinées : Dimanche et Jeudi, à 3 h. ; soirées : Samedi, à 8 h. ; Dimanche, Lundi, à 7 h. 1/2.
Et pour la Mi-Carême : Dimanche, de 3 h. à minuit, et Lundi, de 7 heures à minuit : DEUX GRANDS BALS PARES et MASQUES, dotés de 1.500 francs de prix en espèces, dont 1.000 francs seront distribués le dimanche, et 500 francs qui seront distribués le lundi. Les masques qui seront primés le dimanche pourront encore participer aux prix du lundi.
Dimanche prochain, le plus grand succès de la FOX FILM : DESTRUCTION, avec G. O'BRIEN.

BONDUES

SERVICE D'AUTOBUS ENTRE BONDUES ET LILLE

Le public est avisé qu'à dater de mercredi 17 mars prochain, un service direct d'autobus de Bondues à Lille, fonctionnera le mercredi de chaque semaine, conformément à l'horaire ci-dessous :

Bondues (Place), départ 14 heures ; Lille, arrivée 14 h. 20. — Lille, départ 18 h. 10 ; Bondues (Place), arrivée 18 h. 30.

Le point de stationnement à Lille sera au Boulevard Carnot en face du Théâtre, à l'angle du boulevard Carnot et de la rue de la Clé, au Café Carnot.

Des arrêts facultatifs auront lieu au Bon Fermier, à la Quenouille, au Lazaro, au Pont de Marc, à la Douane de Marcq, à la Gare de La Madeleine, à la Madeleine (Mairie), Lille (Octroi).

Les prix sont ainsi fixés : Bondues à Lille ou viceversa, aller simple, 2 fr. 50 : aller et retour, 4 fr

De plus à dater du dimanche 21 mars, aura lieu chaque dimanche un voyage supplémentaire sur la ligne Linselles-Bondues.

Un autobus partira de Bondues à 14 h. 45, pour arriver à Linselles à 15 heures et repartira à 17 h. 25 de Linselles, pour être à Bondues à 17 h. 35.

Les autres horaires ne sont pas modifiés.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la Mi-Carême les bureaux de la Mairie seront fermés lundi après-midi.

AVIS. — Jeudi prochain 18 Mars, à 14 h. 30, aura lieu la consultation des nourrissons.

TURNEE DU PERCEPTEUR. — M. le Percepteur se tiendra à la Mairie demain mardi 16 courant, de 9 heures à 11 heures.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Lucidarme Geneviève, rue du Bosquiel.

Publications. — Tourbier Gabriel et Haquette Agnès.

MOUVAUX

CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE RESERVE D'EAU

Le Château d'eau dont la construction a été commencée, il y a un mois et demi est en bonne voie. Nous donnons ci-dessous quelques détails sur cet ouvrage d'art qui comprend une tour supportant une cuve, le tout en ciment armé. La capacité d'eau emmagasinée est de 10.000 mètres cubes. Le diamètre de la cuve, 14 m. 40. La vidange est à 14 m. 50 au-dessus du niveau du sol et le trop plein à 22 mètres du sol. Le réservoir est couvert par une coupole Au centre de la coupole est située une cabine qui donne accès au-dessus de la couverture et éclaire l'escalier d'accès. Un garde-corps entoure la couverture.

La tour est entièrement fermée de manière à mettre à l'abri de la gelée et des intempéries toutes les tuyauteries équipant le réservoir. Un escalier extérieur donne accès à une grande porte d'entrée ; un autre escalier en forme de vis avec garde corps part du sol, traverse la cuve dans une cheminée de 1 m. 90 de diamètre et permet de monter facilement jusqu'à la partie supérieure du réservoir, cet escalier comprend 113 marches ; il dessert au passage la passerelle de manœuvre des vannes et l'échelle de visite à la cave ; l'éclairage de la tour se fait par deux châssis disposés dans la hauteur de la tour. La fondation de cette tour est constitué par une large poutre semelle encubaire de 3 m. 80 de largeur qui repose elle-même sur un massif de béton de 0 m. 80 d'épaisseur dont le diamètre intérieur est de 7 m. 80, ce qui représente une surface d'appui sur le sol de 210 mq. Il sera utilisé pour cette construction 180 m3 de gros béton de fondation 290 m3 de béton de ciment armé, ce qui exigera 240 tonnes de cailloux, 370 tonnes de petit gravillon, 400 tonnes de sables, 140 tonnes de ciment, 31.000 kilos d'acier doux, 180 m. cubes de bois pour les coffrages et échafaudage.

La valeur de l'ouvrage est évaluée à 250.000 fr. ; le travail sera terminé vers fin juillet.

EN BELGIQUE

MENIN

ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE. — Le Comité pour l'éducation ouvrière organise pour Mercredi 17 Mars, veille de l'anniversaire de la Commune, à 7 heures du soir, dans la salle de la Maison du Peuple : une conférence publique.

Le Comité a pu d'assurer le gracieux concours de l'appréciable conférencier Christ Debruycker, ex-secrétaire de la Fédération des Jeunesses de la Belgique, qui fera une causerie sur la « La Commune de Paris ».

Un film sera déroulé sur ce sujet. Nous espérons que les camarades voyant l'occasion de passer une soirée agréable tiendront à assister à cette conférence éducative.

L'entrée est gratuite.

COOPERATIVE « DE PLICHT ». — Les membres de la coopérative « De Plicht » sont priés d'assister à la réunion annuelle qui aura lieu Mercredi 7 Avril, à 7 heures du soir, dans la Maison du Peuple Ordre du jour important.

ANCIENS COMBATTANTS. — Mercredi prochain 17 Mars, assemblée générale pour les membres de l'Association des Anciens Combattants et Anciens Soldats socialistes de Menin où M. Auguste Debunne, député et bourgmestre de la ville, traitera le sujet : « La milice rouge de défense ».

La carte d'adhérent sera exigée à l'entrée. Que tous les membres assistent à cette réunion importante.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Tanghe Irène, 19, rue de la Reine. — Declerck Joseph, 162, rue Prince Albert. — Depouw Jean 14, Grande Place. — Nollet Alice, 2 bis, rue de France. — Denys Francine, 94, rue de Bruges.

Publications — Verhove Havian, conducteur d'auto, rue de Lille, et Staelraeve Marie, s.p., rue de Lille.

Décès. — Vermote Marie, 7, rue du Sanglier. — Vanzieleghem Arthur, 4 mois, 22, rue de Furnes.

MARIE BRIZARD
ANISETTE

Jeux & Education Physique

CYCLISME

A MENIN

AU VELODROME DE LA PORTE DE COURTRAI — L'ouverture est fixée au 11 avril prochain. A cette occasion aura lieu l'arrivée de la grande course pour indépendants « Tour de Flandre », comptant pour le Critérium de Belgique. D'autres épreuves auront lieu le même jour à l'intérieur du Vélodrome.

CYNOPHILIE

UN GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE CHIENS DE DEFENSE AU CLUB CYNOPHILE ROUBAISIEN

Dans une de ses dernières réunions, le Comité du Club Cynophile Roubaisien a décidé d'organiser cette année un Concours International de Chiens de défense d'une très grande importance.

Cette manifestation qui aura lieu sur son terrain, 180, rue Jules Guesde, le 23 mai prochain comportera 2.000 francs de prix en espèces, médailles et objets d'art, ainsi que de nombreux prix spéciaux.

Nous publierons ultérieurement le programme de cette journée qui mettra en concurrence les meilleurs sujets de la race canine et qui remportera, nous en sommes persuadés, le plus vif succès.

CONCOURS DE COQS

A TOURCOING
GALLODROME DE TOURCOING

Lundi 15 mars, 4 de 7 pour 5.000 fr. : Douai, Aniche, Sin-le-Noble, Auberchicourt réunis, contre le Gallodrome de Tourcoing. Au part à 4 h.30 du soir.
645

TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUES DES PARTIS

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

TOURCOING
AUX MEMBRES DE LA SECTION

Les camarades qui désirent participer au banquet populaire organisé par le Parti jeudi prochain 18 mars, jour de l'Anniversaire de la Commune sont priés de se faire inscrire chez Théo Desmettre, 4, rue Carnot, jusqu'à mercredi soir, dernier délai.

Les membres du Comité exécutif se réuniront le même jour à 6 h. 30

Le Secrétaire : H. VANHOUTTE.

MOUSCRON
CONTRE LE FASCISME ET LA REACTION

Mardi prochain, à 7 h. 30 du soir, aura lieu à « La Fraternelle » une grande conférence publique et contradictoire où parleront MM. Georges Hubin, député de Huy et Joseph Nèves, secrétaire national des Anciens Combattants Socialistes.

TRAVAILLEURS ! les financiers, les capitalistes, les réactionnaires de toutes couleurs rêvent d'écraser la démocratie par la force. Ils manœuvrent dans tout le pays [illegible] Mouscron, comme dans toute le pays, préparons-nous à résister aux partisans de l'infâme politique du traître Mussolini.

DEBOUT ! Tous à la conférence du 16 mars, où parleront MM. Georges Hubin et Joseph Nèves.

L'Harmonie Ouvrière fera réception aux orateurs à la Maison du Peuple du Coual, à 7 h. 15 du soir. Tous au poste !

AUX ANCIENS COMBATTANTS SOCIALISTES. — Tous les Anciens combattants socialistes sont priés d'être à la Maison du Peuple « La Fraternelle », mardi prochain, 16 courant, à 7 h. 15 du soir, pour participer à la manifestation et à la conférence.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI LUNDI

GRAND THEATRE. — Relâche — Mardi Première de gala de « Messaline », avec Mlles Lucy Perelli, Niny Roussel MM Tairick, Redon, Scapini-Leroux Mahieux Gaillard. — Jeudi : « Messaline », même distribution. — Samedi : « Madame Butterfly », avec Mme Victoria Fer et M. Fernand Lemaire. — Dimanche en matinée : « Le Jongleur de Notre-Dame » et « Paillasse », avec MM. Lemaire, Allard, et Mlle Mad Luzzi ; en soirée : « Faust », avec Mme Victoria Fer MM. Gallins, Scapini-Leroux, Simard.

THEATRE SEBASTOPOL. — Relâche. — Mercredi Samedi et Dimanche, matinée et soirée : « Véronique ».

VARIETES. — A 15 heures et à 20 h. 30 : « J'le veux, j'l'aurai !... ».

ALHAMBRA. — A 20 h. 30 : « Direct au cœur ».

OMNIA-PATHE. — A 15 heures et 20 h. 30 : Signoret et Sandra Milowanoff dans « Jocaste ».

PRINTANIA. — A 15 h. 30 et à 20 h 30 : « La Voix du Passé » et « La Marraine de Charley ».

THEATRE DE L'UNION. — A 20 heures : « La deux Méthodes », drame, et deux attractions.

AUBERT-PALACE. — A 15 h. et à 20 h. 45 : « La Ronde de nuit ».

CASINO. — A 15 h. 30 et 20 h. 30 « L'Homme qui pleure », et Music-Hall.

VARIÉTÉS
A 3 heures et à 20 h. 30
J'LE VEUX & J'L'AURAI !
avec Max MARTEL et Mme Jane HELLY
— FOU-RIRE —